



## Signature en retard maison en procédure

Par **Celine Donne**, le **10/02/2018** à **14:48**

Bonjour un rêve devient un cauchemar nous avons signé un compromis le 24 novembre 2017 puis mis janvier 2018 je me rends chez le notaire tout contente pour avoir ma date de signature . Hélas mauvaise nouvelle le notaire m dit j ai reçu un courrier il sont. En procédure il doivre de l argent il me dit ont peu pas signé il faut que je voir avec l avocat il doivre 3000 mille euro à l avocat l avocat dit que maintenant sa va passé au juge ces le juge qui va décidé si il prend l argent sur la ventre de la maison il a droit de refusé le notaire nous dit si vous payer les 300mille euro les frais d avocat au propriétaire vous pourrais l avoir mais hors de question je lui réponse le 28 février nous somme à la rue avec notre petit garçon de 4 ans alors il nous donne un RDV le 19 février avec le notaire et propriétaires de la maison le notaire m dit vous aller à dans la maison des propriétaires qui sont divorcer pour trouver une solution il m dit sois il vous fond payer un loyer ou pas ont nais perdu lors de la signature du compromis il nous lons pas dit et le notaire sois disant était pas au courant de rien nous sommes tomber sur des gens malhonnêtes puis cette histoire peu durer des mois

Par **Celine Donne**, le **11/02/2018** à **15:53**

Merci beaucoup sais possible que le notaire était pas au courant que la maison était saisi ? sa m mettre combien de temps d avoir la réponse du juge puis sa veux dire que si ont vie dans la maison dû propriétaires en attendant la réponse il a pas droit de nous demande un loyer sinon ont peu l attaque